



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTÉGRATEUR
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIEURIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

GÉOLOCALISATION
& MONITORING

OFIS
IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINNE



lasemaineafricaine.net

N° 3805 du Vendredi 13 Juillet 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

**Mgr Anatole Milandou
a ordonné 14 prêtres
et clôturé l'Année
pastorale 2017-2018**



L'Archevêque
de Brazzaville

(P.9)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement
à ne pas manquer notre rubrique
hebdomadaire «Un Dimanche
en paroisse». Mardi 17 juillet
2018, Paroisse Christ-Roi
de Ngombé
(Diocèse de Ouessou)

La Rédaction.

RD Congo

**Le parti au
pouvoir
à la
manœuvre**

(P.7)

Editorial

**Coupe du
monde, et
après?**

Alliances, plateformes et coalitions politiques

**D'éphémères
antichambres
pour aller à la mangeoire**

(P.3)

Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B)

**Des médecins marocains
vont aider à la création
d'une unité de chirurgie
cardiovasculaire**



La délégation marocaine posant avec le staff du CHU (P.5)

Coupe du monde de football

France-Croatie

La grande affiche de la finale. Les Bleus de France seront-ils sacrés pour la deuxième fois? Les Croates au maillot damier remporteront-ils leur première Coupe du monde? Réponse dimanche 15 juillet à Moscou.

(P.14)

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET**
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste,
en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ / Tél.: +242 06 496 70 70/+242 06 660 53 15

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-001T-FR/MEER-CAB/CGMP/18**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Pointe-Noire – Madingo Kayes – Tandou Youmbi dans le département du Kouilou.
3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par le biais de sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2018);- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après:
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15
9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre,
Emile OUOSSO

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-002T-FR/MEER-CAB/CGMP/18**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Bouansa-Mouyondzi dans le département de la Bouenza.
3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de: débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2018);- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après:
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15
9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre,
Emile OUOSSO

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-003T-FR/MEER-CAB/CGMP/18**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Owando-Makoua-Mambili-Ouessou dans les départements de la Cuvette et de la Sangha.
3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2018);- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après:
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15
9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre,
Emile OUOSSO

Cabinet d'expertise comptable ExCoM & Associés

Sis Camp Clairons Case A 7 B ; B.P.: 13986, Brazzaville, agissant par son gérant en exercice SARL. Capital social: Un million (1.000.000) F. CFA. RCCM de Brazzaville sous le N° CG/BZV/15 B 6071. NIU: M2015110001044116.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26 juin 2018, il a été constitué puis enregistré au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/18B7501 et le NIU est M2018110000476172, une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes:
- Organisation de voyages et d'événementiels;
 - Formation des personnels;
 - Location de voiture avec ou sans Chauffeur.
- Siège social:** Immeuble «Tours Jumelles Villarecci», face Radisson BLU ex-M'Bamou Palace, Hôtel Avenue Amilcar Cabral centre-ville BRAZZAVILLE;
- Durée:** 99 ans;
- Gérant associé:** Josiane BOZEKE BOKOY, domiciliée 229, rue de la Musique Tambourinée, OCH MOUNGALI II à Brazzaville;
- Capital social:** 5.000.000 F. CFA;
- Nombre de parts sociales:** 1000;
- Objet social:**
- La location, sous-location d'avions et le transport aérien;
 - Service de catering et l'assistance en escale d'avions;
- Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro: 18 DA 419 du 26 juin 2018.

Alliances, plateformes et coalitions politiques

D'éphémères antichambres pour aller à la mangeoire

L'unité affichée par l'opposition avant le référendum constitutionnel de 2015 n'est plus qu'un souvenir. Dissensions internes, méfiance ou suspicions entre dirigeants, absence de stratégie politique adaptée au contexte actuel ont abouti à la réalité d'aujourd'hui: la division. Aujourd'hui, l'opposition est dans plusieurs branches: le Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC) et l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD) dirigés par Mathias Dzon; la Fédération de l'opposition congolaise et le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD) dirigées par Claudine Munari; la Convention des partis républicains (COPAR) présidée par Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes; l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) de René Serge Blanchard Oba; l'Opposition politique congolaise par Pascal Tsaty-Mabiala. On s'y perd!

L'opposition est plurielle, mais elle suit le parcours de devanciers qui se sont enfoncés dans les sables mouvants de la division. Qu'on se rappelle: au Congo, on a connu en 1992, l'Alliance URD-PCT et apparentés créée après la rupture de l'alliance UPADS-PCT au lendemain de l'élection de Pascal Lissouba à la tête du pays. Elle volera en éclats en 1994 lorsque le MCDDI décide de s'allier à l'UPADS. Au cours de cette même année, le PCT et ses apparentés créent les Forces démocratiques unies (FDU).

En 1996, le président de la République, Pascal Lissouba, et Bernard Kolélas se retrouvent tous deux à Paris. Une rumeur fait état de la signature d'un accord secret sur l'élection présidentielle de juillet 1997. L'UDR-Mwindi, jalouse, tourne le dos à Pascal Lissouba. Cette rumeur se confirme en 1997 par la création de l'Espace républicain pour la défense de la démocratie et de l'unité nationale (ERDDUN) et la nomination de Bernard Kolélas au poste de premier ministre. L'Alliance URD-PCT qui veut être le socle de l'unité nationale est secouée. Un cafouillis dans les affinités et un vagabondage politique vont conduire le pays aux guerres fratricides et meurtrières de 1997.

A peine créée, l'ADP-MBONGWANA qui regroupait 44 partis et associations de l'opposition signataires du mémorandum du 15 novembre 2001, finit par voler en éclats en 2002. Certains partis politiques n'ont

pour leader André Milongo, président de l'UDR-MWINDA. Cette plateforme rassemblait la plupart des leaders de l'opposition. Son combat s'inscrivait dans la continuité des actions que l'opposition congolaise n'a cessé de mener pour obtenir la transparence dans l'organisation des élections au Congo. En 2004, Me Hervé Ambroise



Du collectif de l'opposition congolaise

Malonga, président du Convention des républicains (CR), quitte la CODESA et forme avec 13 leaders d'autres partis et associations politiques de l'opposition, le 7 août, la Coordination de l'opposition pour une alternance démocratique (CODE A) dont il sera le président. Elle se définissait comme un cadre de concertation, d'analyse et d'action politique. Les partis comme l'UPADS, UDR-MWINDA et le RDD présidé à l'époque par Saturnin Okabé, n'en étaient pas membres. Dans l'entre-temps, la CODESA qui comptait 9 partis politiques à l'origine, n'en a eu



Les responsables de l'opposition politique congolaise

larités». A peine créé, le FDCEI s'étiolé et disparaît comme il venait de naître. André Milongo, président de l'UDR-Mwindi, forme avec l'UPADS et le RDD l'Alliance pour une nouvelle République (ANR) qui a brillé par son immobilisme. L'accord

Parmi ces partis, le MGCC de Jean-Michel Bokamba-Yanguouma, le RDR du général Raymond Damase Ngollo, la Convergence citoyenne de Bonaventure Mbaya et le PSDC de Clément Miérassa. Sa sortie officielle a eu lieu le 25 octobre 2007.

Le 12 avril 2008, Jean-Michel Bokamba-Yanguouma et Luc Daniel Adamo Mateta créent la coalition des partis du centre (CPC).

En février 2009, l'opposition organise ses états généraux, au cours desquels seront adoptés un certain nombre de documents fondamentaux. Ainsi est né le Front des partis de l'opposition congolaise (FPOC) dont l'objectif initial était l'exigence, par la concertation, des élections libres, transparentes et équitables au Congo.

A l'instar des coalitions d'opposition qui l'ont précédé, le FPOC n'a pas fait preuve de plus d'originalité: nature hétéroclite des membres qui le composaient et comportement calculateur et un minimum de points de

portant création de ce groupe-ment a été signé le 11 mai 2007. Son objectif était de «conquérir le pouvoir par les voies démocratiques, afin de proposer aux Congolais un projet politique



De l'IDC

alternatif crédible et salvateur, fondateur d'une nouvelle République». A cette initiative, Mathias Dzon, président de l'UPRN, avec 11 autres leaders des partis et associations politiques opposent

convergence (exigence d'une élection libre, transparente et équitable), sur tout le reste les partis membres du FPOC ne sont accordés sur rien. Chaque leader a adhéré à ce cartel politique, en conservant toutes



De la COPAR

pas admis que Jean-Michel Bokamba-Yanguouma en soit le leader. Les sept partis membres à part entière de l'ADP dirigés par Abel Wilson Ndessabeka, dénoncent en des termes vifs cette imposture qui relevait, à leurs yeux, de la «pire escroquerie politique, teintée de filouterie, si ce n'est tout simplement de forfaiture à l'extrême». Pour mieux aborder les échéances électorales de 2002, la CODESA, un nouveau mouvement de l'opposition, voit le jour le 29 mars 2002. Il avait

plus compté que 6 en 2006, année de sa disparition. Son leader André Milongo claque la porte et crée le 29 avril, en compagnie d'autres responsables, le Front démocratique pour la commission électorale indépendante (FDCEI) dont il sera le président. Les fondateurs de cette nouvelle alliance politique justifiaient sa création par le fait que les élections de 2002, organisées par la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL), étaient entachées de «graves irrégu-



Les responsables de l'IDC-FROCAD

l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), afin de consolider, selon eux, «la démocratie au Congo et de militer pour une alternance politique».

les marges de manœuvre de son autonomie, chacun avec son agenda caché, sa ligne et sa stratégie politiques. Pendant que le pouvoir s'obs-

Editorial

Coupe du monde, et après?

Plus que quelques heures et le monde apprendra le nom du champion du monde de football 2018 à l'issue de la rencontre de ce 15 juillet France-Croatie (ou Croatie-France, c'est selon). La rue congolaise est en ébullition, et les paris ne donnent à vrai dire aucune chance à la Croatie de ce côté-ci de la Planète. Pays peu connu sous nos latitudes, indépendant depuis quelques années seulement, c'est à peine si le Congolais se souvient que la Croatie et la Yougoslavie ne faisaient qu'une; que l'une est née parce que l'autre a disparu. Trop compliqué, on préfère se concentrer sur le match! Les bars de projection publique du match, bien commodes dans les quartiers soumis aux impitoyables délestages, donnent à voir des Congolais résolument acquis à la cause des Français, ne se donnant pas même une minute de remise en cause. Pourtant, un match de football, les Congolais le savent, c'est 90 minutes en principe et 22 joueurs sur le terrain qui, en finale, se séparent sur la victoire obligée de l'une des deux équipes. A Pointe-Noire et à Brazzaville, il ne vient à l'idée de personne que la compétition qui s'achève ce 15 juillet en Russie est de celles qui ont vu le renversement de bien des certitudes. Mais, soyons justes: le Congolais a épousé la cause française, on n'en parle plus!

La Coupe du monde de football va donc s'achever. Et lundi bonjour la gueule de bois! Pendant un mois, ce spectacle aura servi d'exutoire à notre jeunesse. Dans les rues et les transports, on a pu entendre les commentaires les plus passionnés au lendemain d'une rencontre. Les dribbles les plus époustouffants, les passes les plus précises, les coupes de cheveux les plus abracadabrantes et les scores les plus larges ou les plus soufferts ont été disséqués par de grands connaisseurs aux (deux) bords du fleuve Congo. On a vibré, on a éclusé de la bière en masse, puis tout va retomber dans un flop de lendemains d'illusions.

Un exutoire va éteindre ses lampions et nous allons retourner à notre ennui - nos ennuis - de toujours. Le délestage va nous apparaître plus injuste désormais, le silence du robinet d'eau plus assourdissant et les fins de mois se rappelleront au bon souvenir de tous avec plus de difficulté encore. On n'a plus parlé du FMI et de la Banque mondiale pendant tout le temps d'une compétition elle aussi mondiale. C'est à se demander s'il ne nous faut pas vivre tout le temps en Coupe du monde! Parce que, de nous évader de notre condition le temps de compétitions lointaines, ne vaut rien si l'on doit se retrouver avec le mur du voisin encore plus décrépi et les nuits de quartier toujours animées par les sempiternelles veillées mortuaires, toujours aussi tristes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

tinait à distinguer, au sein des forces d'opposition, modérés d'un côté et radicaux de l'autre, l'ARD au sein du FPOC s'attribue le label de «vraie opposition», contre les autres partenaires suspectés en permanence d'intelligence avec Mpila, et considérés comme de faux opposants.

A vrai dire, le FPOC portait les germes de la division depuis sa création. Car, comme dans toutes les autres coalitions d'opposition n'ayant jamais survécu à leurs contradictions internes, au FPOC, chaque leader était venu avec l'intention cachée de se servir de l'autre comme marche-pied. D'où le climat empreint de suspicions des uns contre les autres, ainsi que les invectives qui caractérisaient les débats au niveau des instances et qui l'ont contraint à

la disparition forcée. Présidé par Rigobert Nguoulali, le FPOC a, malgré les fortes dissensions en son sein, nées de la participation de certains de ses membres à la concertation politique d'Ewo, su préserver son unité, jusqu'en novembre 2012. Dans la perspective de la tenue de sa convention nationale, instance habilitée à apprécier le bilan de l'exercice 2011-2012; à renouveler les instances et à élire un nouveau président qui, selon ses textes, devait provenir du Groupement politique ARD, le collège des présidents fut convoqué pour fixer la date de la convention et adopter son budget. Curieusement et bizarrement, les jours convenus les présidents, pourtant bien informés, sont absents.

(Suite en page 5)

Santé

Pour une amélioration des réponses nationales dans la lutte contre les maladies

«Renforcer la collaboration entre l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) et les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), ainsi que les partenaires, pour l'amélioration des réponses nationales dans la lutte contre les maladies». Tel est l'objectif de la visite à Brazzaville du secrétaire exécutif de cette structure de coopération sous-régionale de santé publique, l'Equato-guinéen Manuel-Nso Obiang Ada. Le 10 juillet 2018, il a rencontré Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population.

Une rencontre de prise de contact, pourrait-on dire, en vue de renforcer la visibilité de l'organisation et de renforcer la collaboration avec les pays membres de la CEMAC et les partenaires, ainsi que des actions effectives de mise à disposition des ressources financières communautaires additionnelles, permettant à l'OCEAC d'accomplir, en tant qu'agence d'exécution de la communauté pour les questions de santé au mieux ses missions.

En clair, il s'est agi d'échanger avec la ministre de la santé sur les programmes d'appui de l'OCEAC aux pays et les actions nécessaires pour le renforcement de la coopération entre le ministère de la Santé et cette institution. «Les Etats ont l'obligation de connaître l'institution, ce qu'elle fait pour le pays et ce que les pays peuvent attendre d'elle. L'objectif est d'avoir à terme une collaboration mutuelle afin d'améliorer les conditions de vie de santé

des populations», a déclaré Manuel-Nso Obiang Ada, à sa sortie d'audience.

Un bref aperçu des différents programmes prioritaires mis en œuvre par l'OCEAC a été fait à Mme la ministre. Il s'agit, essentiellement, du programme de lutte contre le VIH-sida. L'action de l'institution est de contribuer au renforcement des réponses nationales dans la zone CEMAC et de la lutte contre les maladies tropicales négligées. L'OCEAC se propose de contribuer à une augmentation des capacités des programmes nationaux de lutte contre ces maladies ainsi que les capacités en terme de recherche en zone CEMAC; l'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales; le renforcement des capacités des ressources humaines dans le domaine de la santé publique et de la recherche au CIESPAC, le Centre inter-Etats en santé publique de l'Afrique centrale (I et II) oblige à conclure un



Manuel-Nso Obiang Ada et Jacqueline Lydia Mikolo

accord avec l'Université Marien Ngouabi, cosignataire des diplômés.

Le secrétaire exécutif de l'OCEAC a également fait part à Jacqueline Lydia Mikolo de l'épineux dossier AMSCO qui doit rembourser à une société allemande la somme de 18.727.609,44 F.Cfa liée ... à des frais de préservatifs perdus ! Le pays court le risque d'être suspendu de la liste des bénéficiaires.

En outre, il a porté à la connaissance de Mme la ministre des informations sur les projets de prise en charge des fistules obstétricales et celui portant sur la convention entre l'OCEAC-CIESPAC et l'Université Marien Ngouabi. A signaler que l'OCEAC œuvre au bénéfice des pays d'Afrique centrale depuis 1963, date de

sa création. Depuis 2002, elle a intégré la CEMAC en tant qu'institution spécialisée, puis en 2013, elle a été érigée en une agence d'exécution de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Ses missions portent essentiellement sur l'appui aux Etats membres dans la prise en charge des problèmes de santé publique, en termes de coordination des politiques et actions de santé, de formation des agents de santé, de fournitures d'expertise, de mise en œuvre et de soutien à la recherche, à la promotion de santé, ainsi qu'à la gestion des urgences sanitaires.

«Avec son nouveau statut, les actions de l'OCEAC dans l'espace CEMAC et ailleurs s'avèrent de plus en plus importantes et nécessitent, de ce fait,

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais
Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

Digital Networks Africa «D.N.A»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 1.050.000.000 de Francs CFA
Siège social: 319, Avenue Charles De Gaulle, BP.1123, Pointe-Noire/République du Congo
RCCM: CG/PNR/14 B 391
NIU: M2014110001031093

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 09 Février 2018, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, les Actionnaires de la société DIGITAL NETWORKS AFRICA en sigle «D.N.A» Société Anonyme avec Conseil d'Administration, ont décidé après cession des actions et démission d'un actionnaire, de ce qui suit :

Nomination d'un nouvel Administrateur: l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'Administrateur, pour une durée d'exercice de six (06) ans:

- Monsieur Morgan Evrard JUTEAU, de nationalité Française, né le 04 Octobre 1979 à Angers, résidant à Lisbonne (Portugal).

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/14 B 391.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Juin 2018.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

une parfaite collaboration avec les pays et les partenaires», a expliqué Manuel-Nso Obiang Ada qui a également rencontré les ministres des Affaires étrangères, du Plan et de l'Enseignement supérieur, ainsi que les partenaires tels que

le président de la BDEAC, la directrice régionale de l'OMS, la représentante de l'OMS-Congo et du FNUAP, le directeur régional de l'ONUSIDA...

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boîte postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-004T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Makoua - Etoumbi dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de: débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2018);- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boîte postale: 2099 BVZ
Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre,
Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boîte postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-005T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Owando-Ngoko-Kenvouomo dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de terrassements et de chaussée.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2018);- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boîte postale: 2099 BVZ
Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de trois millions (3.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre,
Emile OUOSSO

Urbanisme

L'avocatier, un allié peu sûr

Des arbres fruitiers les plus courants en ville, l'avocatier est celui qui occupe la deuxième place, la première revenant sans conteste au manguié auquel a déjà été consacré un article de cet espace. Dans la chronologie des premiers arbres qu'un Congolais cultive en premier dans une nouvelle parcelle, on compte en effet le manguié, l'avocatier, le safoutier puis les diverses agrumes (oranges, mandarines, citrons). Mais, tout comme pour le manguié, la présence d'un avocatier dans une parcelle est source de bienfaits, mais aussi source de désagréments non indifférents.



Un avocatier

Qu'il soit bien compris que planter un arbre chez soi est un geste louable à encourager toujours. A une époque où l'on parle beaucoup de réchauffement climatique et où les grandes forêts du Bassin du Congo recouvrent un nouvel intérêt aux yeux de la planète entière, un arbre chez soi est un bien précieux. Il offre de l'ombre, renouvelle l'oxygène et procure aussi des retombées économiques parfois vitales pour les familles. On ne le dira jamais assez: bon nombre de problèmes environnementaux que subissent les agglomérations du Congo sont le fait d'une déconsidération de l'arbre, du tapis végétal qui leur procurait jadis une protection naturelle.

A Brazzaville, mais aussi à Pointe-Noire et même à Owando, la disparition des forêts les plus proches a accéléré la circulation plus libre des vents. Le ruissèlement des eaux de pluie s'en est trouvé facilité là où aucun obstacle ne les gêne plus. Et comme bon nombre des villes congolaises sont bâties aux abords de cours d'eau, plus ou moins importants, les crues et débordements ont fini par représenter une menace permanente. Donc, un arbre dans une parcelle contribue aussi à la stabilisation des sols et à freiner le phénomène récurrent des érosions.

Mais un arbre n'en vaut pas un autre dans un environnement aussi contraignant que celui d'une ville. Dans les villages, peu importe de planter en plein est ou en plein sud, il y a de l'espace. D'ailleurs, plus il y a d'arbres fruitiers ou de décoration, et mieux un village est agréable à la vue. Il en va tout autrement dans une ville comme Brazzaville ou Pointe-Noire. Les parcelles y sont de dimensions standards, 20mx20m. Les amoureux de plantes doivent en tenir compte pour ne pas avoir ces trop fréquentes sources de litiges que sont les arbres plantés dans une parcelle et se déployant chez des voisins. Leur feuillage est source de rouille accélérée pour les tôles des toitures, et leurs feuilles sont sans discipline.

L'avocatier est donc souvent au centre des palabres de quartier. Parce que, comme le manguié, il s'agit d'une plante facile à croissance rapide. Il exige un entretien minimum une fois son noyau planté en terre. Au bout de cinq ans minimum, sa floraison devient un spectacle de pure beauté avec le bourdonnement des insectes pollinisateurs. Une première source de litige aussi. Car les fleurs ont tendance à tapisser tout l'espace au pied de l'arbre, y compris chez le plus irascible des voisins. Ensuite, les fruits viennent en abondance. D'un poids allant jusqu'à 2 kilos (voire 3 pour certaines variétés très charnues), il arrive fréquemment que les branches porteuses cèdent à la première tomade, même si les fruits ne sont pas arrivés à la maturité commerciale et comestible.

L'avocatier est donc bien une plante économiquement profitable, mais juridiquement à déconseiller dans les quartiers. Ces jours-ci, il n'est pas rare de trouver des scieurs s'activer à leur pied pour couper ceux devenus trop envahissants et un risque pour la sécurité de tous. Les ménagères tirent la langue lorsqu'on leur parle de l'avocatier: son bois friable est assez bon comme bois de chauffe (même s'il brûle trop vite), mais les tronçons qu'elles proposent aux artisans pour façonner des mortiers sont d'une fragilité décevante au premier coup de pilon. Moralité: l'avocatier, ce sont de belles fleurs, de délicieux fruits, un ombrage assuré, mais un danger en cas de tornade.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Qui me répondra?

L'année scolaire est à sa fin et les vacances sont là. Quelles sont les dispositions prises par l'Etat pour occuper la jeunesse par des loisirs sains, étant donné que le Congo ne dispose presque plus de parcs d'attraction pour les jeunes ?

G. NGALLA (Djiri, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Première édition du «Vendredi du savoir»

Clarifier la compréhension de certaines notions clés en statistique

Pour contribuer à l'atteinte de son objectif de développement relatif à la promotion de l'utilisation des statistiques, le projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a institué le «Vendredi du savoir», une plateforme d'échange de connaissances et d'expériences entre les différents acteurs du système statistique national. La première édition du «vendredi du savoir» s'est tenue vendredi 6 juillet dernier à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH), sous le thème: «Normes et pratiques pour le référencement adéquat des statistiques dans les médias». Elle a réuni des étudiants, des chercheurs, des statisticiens, et des journalistes. L'initiative vise à édifier les différentes couches de la population congolaise sur la statistique en tant que langage, outil de communication facilitant l'émergence de la culture statistique au Congo, ainsi qu'à redorer l'image de la statistique et restaurer sa principale fonction d'œil du décideur à tous les niveaux (ménages, unités Economiques, collectivités locales, etc.) et dans tous les domaines de la vie.



Les participants à l'atelier

Les séminaristes ont suivi quatre thèmes, à savoir: «Résultats du dépouillement des statistiques citées dans les médias» et «Normes et pratiques pour le référencement des statistiques» présentés par Anki Yambare, statisticien du PSTAT; «Les principes fondamentaux des statistiques officielles» et «Les types de statistiques et les différentes catégories de produits statistiques» par Gabin Ibemba, directeur exécutif du Centre de recherche et d'études économiques, statistiques et informatiques (CREES).

Les résultats du dépouillement des statistiques cités dans les médias ont conduit Anki Yambare à répartir ces statistiques par sources de données dans les organes de presse de janvier à juin 2016. Les médias considérés ont été: le bihebdomadaire la Semaine Africaine 16,4%, l'Agence congolaise de l'information (ACI) 2,6%, Les Dépêches de Brazzaville 74,6%, Congo-site, journal en ligne 6,4%, soit un pourcentage de 100%. Dans la plupart des cas, ce sont des informations à caractère économique qui sont mises à la disposition du public et rarement des statistiques dans les ménages d'où la faiblesse des relevés en économie (un taux de 50,4%), en social 29,4%, en démographie 15,6% et en condition de vie des ménages 4,5%.

Gabin Ibemba a identifié dix principes fondamentaux des statistiques officielles et plusieurs types de statistiques: les statistiques démographiques, sociales, environnementales et culturelles. Toutes ces présentations ont permis aux séminaristes de se mettre au diapason pour savoir utiliser les statistiques et savoir les vulgariser.

Pour Dominique Kimpouni, coordonnateur du PSTAT, ces échanges font partie des missions d'un carrefour de débats. Car le «Vendredi du savoir» est un cadre d'échange qui vise à promouvoir une bonne utilisation de l'information statistique;

à clarifier la compréhension de certaines notions clés de la statistique à faire de telle sorte que les statistiques produites soient interprétées de la bonne manière.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Université Marien Nguabi-Forum des jeunes entreprises

Aider les étudiants à s'orienter vers la création de leur propre emploi

L'Université Marien Nguabi conduite par son recteur Jean Rosaire Ibara et le Forum des jeunes entreprises représenté par son promoteur le père Christian De La Bretesche ont conclu, vendredi 6 juillet dernier à Brazzaville, une convention de partenariat. Il s'agit, à travers cette convention, d'*«aider les étudiants vers la perspective de créer leur emploi à la fin de leurs études»*, a fait savoir le père De La Bretesche. A rappeler que c'est un accord relancé puisque celui-ci avait déjà été signé il y a quelques années, sans pour autant réussir à le mettre en œuvre. Plutôt que d'espérer sur un poste de fonctionnaire ou d'agent d'une quelconque entreprise à la fin de leurs différents cursus universitaires, les jeunes diplômés, à travers cette convention, sont invités à réfléchir à un projet d'entreprise qui soit le leur. «*Au Forum des jeunes entreprises, c'est notre métier d'accompagner les porteurs de projets d'entreprise»*, a ajouté le promoteur du Forum. Et même par anticipation, les étudiants peuvent, avant la fin de leurs études, commencer à imaginer ce qu'ils peuvent entreprendre, et découvrir à travers les modules que le Forum propose toutes les contraintes de la création d'une entreprise.

Ces modules donnent à faire le choix d'un service à rendre, chercher à comprendre les besoins de son environnement et étudier les possibilités d'apporter des réponses à ces besoins; le choix des moyens; l'arsenal institutionnel (ce qu'il faut pour donner naissance à une personnalité morale); la gestion de la trésorerie de l'entreprise, le recrutement des collaborateurs, la gestion des ressources humaines, etc. Tels sont, entre autres, les domaines d'intervention du Forum des jeunes entreprises.

A entendre les responsables de l'Université Marien Nguabi, la relance de cette convention est une aubaine pour l'alma mater qui doit arrimer ses formations à la nouvelle donne: faire que l'étudiant parvienne à créer son emploi et le créer aussi pour les autres. Car «*créer une entreprise, n'est pas seulement créer son propre emploi, mais aussi créer des emplois pour les autres»*, a rappelé le père De la Bretesche.

Le vice-recteur de l'Université Marien Nguabi en charge de la recherche et de coopération, Paul Louzolo Kimbémbé, a souligné que le système Licence, Master, Doctorat n'est pas seulement un changement de paradigme, de dénomination ou d'architecture pédagogique, mais une philosophie reposant sur deux piliers: «*La professionnalisation et l'entrepreneuriat»*. D'où la programmation des stages d'immersion «*pour nos étudiants en entreprise, afin qu'ils apprennent déjà à pratiquer le métier avant de sortir de l'université. Pas seulement apprendre pour être demandeurs d'emploi, mais aussi pour être créateurs d'emploi. C'est pourquoi nous avons choisi comme partenaire une expertise outillée en la matière: le Forum des jeunes entreprises»*, a ajouté Paul Louzolo Kimbémbé.

A noter que la durée du contrat est de cinq ans renouvelable.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Maitre Ado Patricia Marlene MATISSA
Notaire

Avenue Felix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boite Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE CARNET HEBDO

Société A Responsabilité Limitée / Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville / République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 04 juin 2018 par Maître Ado Patricia Marlene MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 5 juin 2018, sous folio 097/90, N° 1094, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

des biens immobiliers et mobiliers, évènements, nécrologies, appel d'offres, soldes, promotions;
- Généralement, toutes petites annonces et bons plans en République du Congo.

Dénomination: La société a pour dénomination: CARNET HEBDO;

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune entièrement souscrites et libérées;

Gérance: Monsieur Bienvenu BOUTSINDI MALELA-SOBA est nommé aux fonctions de gérant;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, case 74 A 24, rue de la Musique Tambourinée, quartier Centre-ville (derrière la Poste Centrale);

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 28 juin 2018;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00029

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlene MATISSA,
Notaire

RD Congo

Le parti au pouvoir à la manœuvre

Après l'adoption mercredi 4 juillet dernier par le Sénat de la RD Congo d'un texte de loi sur le statut des anciens présidents, c'est le parti au pouvoir, le PPRD, qui fait bouger les lignes. Cette formation politique a appelé ces jours-ci à la possible candidature du président Joseph Kabila Kabange, qui selon la Constitution du pays est en fin de mandat depuis fin décembre 2016. Certains ont soupçonné la démarche du Sénat comme une façon de négocier une sortie honorable pour l'actuel président, alors que ce dernier maintient jusqu'ici le silence autour de son éventuelle candidature à la prochaine présidentielle.

À l'issue de sa plénière, la chambre basse du Parlement congolais a adopté le texte de loi portant sur le statut des anciens présidents de la République élus. Seulement, la Constitution du pays ne prévoit pas le renouvellement du mandat de l'actuel président qui s'est achevé depuis fin décembre 2016. Une première en RD Congo: le texte adopté détermine les droits et les avantages qui sont conférés aux anciens dirigeants après leur mandat.

Ce document stipule, entre autres, que les droits et avantages accordés aux anciens chefs d'Etat élus ne sont pas cumulatifs avec d'autres, no-

Joseph Kabila Kabange



tamment ceux dont les bénéficiaires pourraient jouir en tant que sénateurs. Il précise que tout ancien président de la République élu est, de droit, sénateur à vie. Des mesures et des dispositions particulières en matière de sécurité pour la protection de sa personne, de sa famille et de ses biens sont également prévues. Et c'est à travers la loi budgétaire qu'est examinée chaque année sa rémunération.

La qualité d'ancien président de la République élu ne doit ni nuire ni profiter à celui qui en est revêtu. Les poursuites judiciaires contre lui sont engagées conformément à la Constitution et aux lois en vigueur. Pour le

sénateur Modeste Mutinga, l'auteur de la proposition de cette loi, «*tout est fait pour préserver la paix et la tranquillité*». Il a ajouté: «*Avec cette loi, on ne cherche pas à régler des comptes, mais à conforter la démocratie et favoriser l'alternance*». C'est dans ce tourbillon que le PPRD donne de la voix, réclamant la candidature de son leader, le président Kabila. A noter qu'en République démocratique du Congo, il n'existe aucun ancien président vivant. La loi actuelle s'applique donc, de facto, au président Kabila qui protège ses arrières visiblement.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

La Rédaction de La Semaine Africaine présente ses sincères condoléances au confrère Guy-Gervais Kitina, Rédacteur en chef des Dépêches de Brazzaville à la suite de la disparition de son papa.

Solidarité et ferventes prières pour le repos de son âme.

Mali

La fièvre monte à quelques jours de la présidentielle

Le scrutin présidentiel au Mali se tiendra le dimanche 29 juillet prochain et mettra aux prises 24 candidats, dont le président actuel Ibrahim Boubacar Keita (IBK) qui brigue un nouveau mandat. La campagne électorale a été ouverte samedi 7 juillet, dans un contexte de tensions qui minent le pays à cause de la présence des groupes djihadistes écumant le Mali depuis des années. L'Union européenne y déploie quatre-vingt de ses observateurs pour la distribution en cours des cartes d'électeurs et la supervision du vote que beaucoup de partenaires du pays à commencer par l'Union africaine souhaitent démocratique et transparent.

Depuis l'annonce officielle de l'élection présidentielle, les choses bougent chaque jour et agitent de plus en plus la classe politique au Mali. Même les artistes musiciens ne sont pas en reste; ils sont entrés en scène eux aussi en déclarant leur soutien à l'un ou l'autre candidat. Parmi eux, le célèbre musicien malien Salif Keita, «*le Mandingue*». En meeting à Bamako dimanche dernier, le président sortant candidat à sa propre succession, Ibrahim Boubacar Keita a rassemblé plus de 60 000 personnes venues assister à son premier meeting de campagne, pendant que Soumaïla



Ibrahim Boubacar Keita

Cissé son principal rival, mobilisait également une foule de nombreux partisans.

Pendant que la campagne bat son plein, les 24 candidats parmi lesquels figure une femme, doivent malgré tout faire face à une kyrielle de défis majeurs, dont celui de la sécurité qui se présente comme la condition sine qua non pour leur déploiement à travers l'ensemble du territoire, sans oublier les disparités selon les régions du pays. Le nombre relativement élevé de candidats à ce scrutin pousse à une grande dispersion des voix selon certains analystes. Contrairement à ceux qui estiment qu'il faut positionner un candidat de l'opposition face à l'actuel locataire du palais de Koulouba, les stratégies politiques présagent que la multiplication des candidatures réduira les chances d'IBK de réaliser plus de 50% des voix au premier tour.

Cette analyse se base sur le

fait que la plupart des candidats sont l'incarnation de la déception vis-à-vis du pouvoir sortant, des personnalités qui ont récemment encore servi l'Etat au sein des différents gouvernements IBK. Il s'agit des ex-ministres Housseini Amion Guindo, Dramane Dembélé, Me Mountaga Tall, Dr Choguel Maïga, Mamadou Igor Diarra, Mohamed Aly Bathily, Moussa Sinko Coulibaly. Sans oublier des cadres ayant dirigé des entreprises publiques comme Modibo Koné, Kalifa Sanogo... L'équipe des observateurs de l'Union européenne pour ce scrutin qui se déroule au moment où le pays de Soudiata Keita écrit les pages probablement les plus sombres de son histoire en matière de sécurité et de paix sera conduite par Cécile Kyengue, députée italienne au parlement européen.

Aristide Ghislain NGOUMA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES
MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail *Progrès

Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'appel d'offres N°: F-AON-003-MAEP-CGMP-2018
Acquisition des Fours Chorkors et des Claies Grillagées

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 201 du 13/06/2018.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a obtenu du Gouvernement Congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2018, afin de financer le projet «Développement de la filière des cultures légumineuses» et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n°: F-AON-003-MAEP-CGMP-2018.

3. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir: des fours chorkors et des claies grillagées.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, secrétariat permanent de la CGMP, secretariatpermanentmaep@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois à côté de l'Hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

- Etre en mesure d'assurer le préfinancement de 80 % du coût du marché;
- Expérience générale: avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années;
- Expérience spécifique: avoir réalisé au moins une (01) fois le même type de marché au cours

des trois (03) dernières années.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois (rez de chaussée, porte N° 103 Cellule de Gestion des Marchés Publics, CGMP/MAEP) à côté de l'Hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00, contre un paiement non remboursable de 125.000 FCFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois (rez de chaussée, porte N° 103 Cellule de gestion des Marchés Publics, CGMP/MAEP) à côté de l'Hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, au plus tard le 27 Juillet 2018 à 12H30.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois à côté de l'Hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, 1er étage, salle de réunion le 27 Juillet 2018 à 13H30.

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1.000.000 de Frs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 22 juin 2018

Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche, Personne Responsable
des Marchés Publics,

Henri DJOMBO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO S.A.»
En sigle «C.E.C S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de Francs CFA: 44.732.000.000
Siège social: 292, Avenue du Havre, B.P.: 1246
RCCM: 08 B 608
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-verbal de la trente troisième Réunion du Conseil d'Administration Extraordinaire de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO S.A.», en sigle «C.E.C S.A.», à Pointe-Noire, en date du 8 mars 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 22 mai 2018, enregistré à Pointe-Noire le 28 mai 2018, Folio 098/20, n° 3382; il a été décidé de la nomination de Monsieur Andrea GIUBILEO, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Mauro DALMAZZONE, décédé.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 31 mai 2018, sous le n° 18 DA 2149, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,
le 9 juillet 2018

Pour mention et avis,

Maître Christèle
Elianne BOUANGA-
GNIANGAISE,
Notaire

Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (Archidiocèse de Brazzaville)

Commémoration du 25^e anniversaire du Mouvement d'enfants Elisas

A l'occasion du 25^e anniversaire du mouvement d'enfants Elisas de la paroisse Notre-Dame des Victoires (Sainte Marie) de Ouenzé, une messe a été célébrée le dimanche 1^{er} juillet 2018, à 10h 30. La messe a été présidée par le père Yonel Mienagata, vicaire de la paroisse, et l'animation liturgique assurée par la chorale Sainte Odile.



Le Mouvement d'enfants Elisas de la paroisse à l'honneur

Dans son homélie, tirée des textes du jour, le père Yonel Mienagata a édifié le peuple de Dieu sur la confiance et l'espoir à placer en Dieu. Avec une foi sincère en Jésus-Christ, tout est possible en lui, pour que nos prières soient exaucées, a-t-il réaffirmé.

Après l'Evangile, trois temps forts ont marqué cette cérémonie: la promesse des nouvelles adhérentes au Mouvement d'enfants Elisas; le port des foulards; la remise des diplômes suivant l'ancienneté dans le Mouvement d'enfants Elisas.

A la fin de la cérémonie, un apéritif suivi d'un repas a clôturé les manifestations marquant le 25^e anniversaire du Mouvement d'enfants Elisas.

A signaler que ces festivités ont été précédées d'un concert de chants religieux, animé par les Elisas de la paroisse et soutenues par les Elisas d'autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. Ces cérémonies ont été coordonnées par un bureau cohérent et dynamique de six membres, sous la conduite d'une Elisa «Yaya» (ainée) Prisca Edwige Pozzi.

Xavier MPOUGALOGUI

Poème

Envoie-nous des fous

O Dieu envoie-nous des fous,
Qui s'engagent à fond,
Qui oublient,
Qui aiment autrement qu'en paroles,
Qui se donnent pour de vrai jusqu'au bout.
Il nous faut des fous,
Des déraisonnables,
Des passionnés,
Capables de sauter dans l'insécurité.
L'inconnu toujours plus béant que la pauvreté.
Il nous faut des fous du présent,
Epris de vie simple, Amants de la paix.
Purs de compromission,
Décidés à ne jamais trahir
Méprisant leur propre vie,
Capables d'accepter n'importe quelle tâche,
De partir n'importe où
A la fois libres et obéissants,
Spontanés et tenaces,
Doux et forts.
O Dieu, envoie-nous des fous.

Abbé Jacques NGANGA
NITUMOSI

Diocèse de Gamboma

Publication de bans

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers et aux communautés chrétiennes de son diocèse que le samedi 4 août 2018, en la paroisse Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko, il appellera au diaconat et au presbytérat pour le service de l'Eglise diocésaine, les candidats dont les noms suivent: pour l'ordination diaconale, Gabin Hiver Giresse Aloua, Ledestin Sabinou Bia Ebeze, Marc Sanders Okemba Olingou; pour l'ordination presbytérale: abbé Bénéchou Crispal Dongali Taranguebali, abbé Belvy Kanga Elenga.

Avant de procéder à ces ordinations, l'évêque de Gamboma prie toute personne qui saurait un motif pouvant empêcher l'un de ces candidats à accéder aux ordres de bien vouloir l'en informer en toute conscience, et recommande de porter dans les prières ces jeunes que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson.

Très fraternellement dans le Christ!

Retraite fondamentale du Foyer de charité (Archidiocèse de Brazzaville)

Découvrir jusqu'où va l'amour de Dieu

La retraite fondamentale est une invitation à rencontrer personnellement le Christ, à accueillir l'Amour infini de Dieu, le Père, et à se laisser renouveler par l'Esprit Saint. Elle révèle à tout homme la source profonde qui est en lui et ne demande qu'à jaillir. Pendant la retraite, chaque jour des enseignements sont donnés aux retraitants. Ils veulent approfondir les grandes questions que tout homme se pose.

Sur toutes ces questions, la lumière de l'Evangile apporte des convictions nouvelles et de repères pour la vie, tenant compte de toutes les dimensions de la personne. Cet éclairage rejoint chacun, là où il en est.

Les retraitants, les membres du foyer de charité et le prédicateur forment un groupe fraternel. Chacun se sent accueilli comme dans une famille et porté par la prière de tous.

La retraite se fait en silence afin de favoriser l'intériorité et l'enracinement de la Parole de Dieu dans les cœurs. Car disait Marthe Robin: «le silence ne donne pas Dieu, mais Dieu se donne dans le silence.»

Eucharistie, liturgie des heures, prière du chapelet, adoration du Saint Sacrement; lecture de la Bible, prière et réflexion personnelle permettent d'accueillir Dieu comme celui qui invite, qui parle au cœur, qui se révèle et appelle.

La retraite s'adresse à tous les chrétiens catholiques: adultes, jeunes, étudiant(e)s, mariés, veufs, célibataires, religieux, religieuses.

Date: du 16 au 22 juillet 2018

Lieu: chez les frères franciscains de Djiri

Thème: «Il est grand le mystère de la foi»: découvrir jusqu'où va l'amour de Dieu

Prédicateur: abbé Jean Bruno Ntsiétié

Renseignements et inscriptions: Contacts: foyer de charité «Notre-Dame de la Nativité de Brazzaville», adresse: n°1, rue Niaba Jean Marie (dans l'enceinte du lycée catholique Sainte Rita), sur l'avenue de La Base, non loin de l'arrêt de bus soudure.

Abbé Jean Bruno Ntsiétié – Tél: 06.675.81.68

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

IN MEMORIAM

14 juillet 2017-14 juillet 2018. Voici 1 an, jour pour jour, qu'il a plu au Tout-Puissant de rappeler à Lui notre cher frère aîné, mari, père, oncle et grand-père, Henri Charles TEMBO, agent Schlumberger, retraité (chef du quartier CQ 809)

En ce jour de triste anniversaire, la veuve TEMBO née Monique FOUNZI, Clauter Riki MAVOUNGOU, Charles SOCKAT, ainsi que tous les enfants TEMBO: Serges, Olivier, Henri, Thiery, Yoyo, Léa, Patrique, Vang-Sy, Gervais, Georges, Maryse, Valérie, Stone et famille, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cet effet, des messes d'action de grâce seront célébrées, le samedi 14 juillet 2018 à 11h, dans l'église Sainte Bernadette de Matendé de Pointe-Noire, ainsi que le dimanche 15 Juillet, à la messe de 10h, dans la même église.

Papa TEMBO, nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix auprès de Ma Marie que tu as priée toute ta vie, durant ton pèlerinage terrestre.

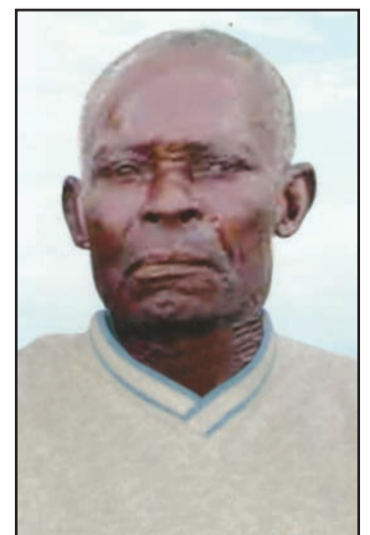


IN MEMORIAM

En mémoire de notre regretté
PAPA KANGA MIKIA Emmanuel

12 juillet 2014-12 juillet 2018, jour pour jour, il y a 4 ans, disparaît notre cher papa. A cette occasion, les enfants KANGA rendent un hommage mérité à ce patriarche de la famille. Une messe en sa mémoire a été célébrée jeudi 12 juillet 2018, à 6 heures, dans les églises Sainte Anne de Poto-Poto, Sainte-Marie de Ouenzé et Saint Jean-Baptiste de Talangai.

Que son âme repose en paix!







7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

 Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

 Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

 **Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

 **Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

 Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

 Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

 **Coût** attractif.

 @OFIS.CG  @OFIScg  OFIS

Une marque **OFIS**
IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME
en contactant le 06 899 98 53

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Anatole Milandou a clôturé l'Année pastorale 2017-2018 et ordonné 14 prêtres

La Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur a vibré de manière particulière lors de la messe de clôture de l'Année pastorale 2017-2018 présidée, samedi 7 juillet 2018, par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Les abbés Roncali Bakekolo, Cédrix Alex Bitemo, Fall Rich Goumbameyi, Pacôme Bergère Kiyindou, Roger Kouzolo, Daska Karel Missamou Malanda, Diany Ismaël Mountou, Alfred Nakavoua, Tisset Nkoueri Mpio, Deo Gracias Samba, Newman Suijès Samba Dia Mbemba, et les pères Arnaud Ulrich Lisseke Missie, Chanttelin Milongo Kikouni (Congrégation du Saint-Esprit), Doudian Jean Audrey Touloulou (congrégation des jésuites), ont ainsi reçu l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Anatole Milandou, au cours de cette solennelle messe à la Place mariale.



Mgr Anatole Milandou

dans la famille des prêtres, Mgr Anatole Milandou leur a demandé d'être des fervents et bons bergers devant prendre soin du troupeau de Dieu qui leur est confié. Pour ce faire, il leur a rappelé que le sacerdoce n'est



Les quatorze nouveaux prêtres



Les prêtres concélébrants en procession



La chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu animant la messe

pas une promotion sociale, mais un appel de Dieu pour servir Dieu et l'Eglise et demeurer à leur service. C'est ainsi que l'archevêque de Brazzaville a instruit les nouveaux prêtres à renoncer au fonctionariat, mais à s'engager dans une pastorale de proximité envers les brebis qu'ils auront la charge de paître vers de verts pâturages. Après l'homélie, a eu lieu l'exécution du rite de l'ordination presbytérale caractérisé par l'appel des candidats; le dialogue entre les candidats et l'évêque; la litanie des saints; l'imposition des mains sur les nouveaux prêtres par le célébrant et tous les concélébrants; la récitation de la prière consécatoire sur les nouveaux prêtres; la vêtue de l'étole et de la chasuble; la remise de la paterne assortie de l'hostie et du calice contenant le vin; ainsi que le baiser de paix avec l'archevêque, l'évêque concélébrant et les prêtres concélébrants. Peu avant la fin de la messe animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, les chœurs diocésains Les amis du Grégorien et La Scholas Populaire, l'abbé Newman Suijès Samba Dia Mbemba, au nom de ses treize confrères nouvellement ordonnés prêtres,

a prononcé le mot de remerciements dans lequel il a exprimé leur gratitude à l'endroit de l'archevêque de Brazzaville pour avoir guidé leurs pas vers le sacerdoce, leurs parents pour leur avoir permis de suivre le long sentier qui conduit vers le presbytérat, l'abbé Kelly Michaël Milongo, prédicateur de leur retraite d'ordination, et à tous ceux qui de près ou de loin leur ont apporté une aide

multiforme dans leur cheminement vers le sacerdoce. S'exprimant en dernier, Mgr Anatole Milandou a rappelé l'arrivée imminente à Brazzaville de 15 pèlerins venus de Rennes (France), conduits par l'évêque du lieu, pour célébrer avec l'Eglise du Congo et celle de Brazzaville en particulier, le 75^e anniversaire de la Basilique Sainte-Anne du Congo. L'archevêque a également dénoncé les mauvaises pratiques dans l'Eglise locale et dans nos milieux de vie, ce qui justifie la poursuite de la lutte contre les antivaleurs, au cours de l'année pastorale prochaine. De même, il a annoncé que la construction des pierres tombales des abbés Albert Farah Madédé et Alain Florent Gandoulou, décédés au cours de l'année pastorale écoulée, sera précédée d'une messe, samedi 14 juillet 2018, en la cathédrale Sacré-Cœur, avant de déclarer close l'Année pastorale 2017-2018.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Abbé Daslin NGOULOU NGOUBILI
Diacre du Diocèse de Nkayi

COMMUNIQUE

L'Association Saint Michel Immaculée Conception de Ouenzé (ASMICO), «Bana Sango Grivaz» et les paroisses Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, Saint Augustin de La Tsiémé, Saint Jean-Baptiste de Talangai, et Saint Joseph de Tout pour le Peuple commémoreront le 10^e anniversaire de la mort du Révérend Père Jean Marie Grivaz, le Grand Bâtisseur. Du jeudi 2 au samedi 4 août 2018: triduum. Samedi 4 août 2018, de 15h30 à 17h 30, causerie sur la vie et



l'œuvre du Père Grivaz et témoignages. Dimanche 5 août 2018 à 10h 30, messe d'action de grâces en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

XV^e dimanche du temps ordinaire-B-

Notre mission: annoncer pour convertir!

Textes: Am 7, 12-15; Ps 84; Eph 1, 3-14; Mc. 6, 7-13

Chers frères et sœurs! Les textes de ce jour nous parlent de la mission. Ce que, par raccourci, les chrétiens appellent la mission, est selon le Nouveau Testament la raison d'être de l'Eglise au sein des peuples de toutes races, et elle aboutit nécessairement à une conversion religieuse et aux sacrements. La mission au sens ecclésial, implique le plus souvent l'envoi d'individus ou de groupes qu'on appelle des missionnaires en dehors des frontières de leurs Eglises locales, souvent au-delà des frontières géographiques, afin d'annoncer la Bonne Nouvelle. L'interprétation de la mission, qui fait aujourd'hui consensus parmi les Eglises chrétiennes contemporaines, permet une compréhension large et englobante, plus concrète et sociale de celle qui ne se limite qu'à l'implantation d'églises. La mission est dorénavant, cure d'âme et santé sociale; c'est la raison d'être et la tâche de toute l'Eglise, ou comme le dit D. Bosch: «Mission est le «oui» de Dieu envers ce monde. L'amour et l'attention de Dieu sont dirigés envers ce monde et la mission est la «participation dans l'existence de Dieu dans le monde».

Dans la première lecture, Amos, le prophète réputé de la justice, des droits de l'homme, le porte-parole des pauvres et des opprimés, sur le faux témoignage du corrompu Amazias, prêtre de Bethél est sommé de s'exiler pour se mettre à l'abri du Roi Jéroboam. En effet, le contexte historique de ce texte est celui du peuple élu (Israël) divisé en deux royaumes au 8^e av J.C.; le nord qui a pour capitale Samarie et le sud qui a Jérusalem comme capitale. Originaire du sud, c'est au Nord qu'Amos est envoyé en mission. De toute évidence, appliquée à Amos, la mission couplée au prophétisme, doit être comprise non seulement comme l'annonce de la Bonne Nouvelle, mais par-dessus tout, dénonciation des injustices sociales et conversion. C'est cela, «aller au large», mieux, à contre-courant, au-delà des frontières. D'ailleurs aucune menace qu'elle vienne du pseudo prêtre ou du roi tyrannique, ne va inquiéter le zèle missionnaire d'Amos. La seconde lecture quant à elle, retrace de façon générale le dessein de Dieu sur l'humanité. Ce dessein, se veut être un projet de perfection et de ce fait, prend bel et bien sa source dans la vie en Dieu «intra divine» et atteint son point culminant avec la libération définitive de l'humanité par le sacrifice du Christ: la Rédemption. C'est donc ce projet d'amour éternel de Dieu pour l'humanité, qui engage l'homme à une adhésion totale et sans mesure.

Dans la page d'évangile de Marc, il est question de l'envoi en mission des apôtres de Jésus. En effet, l'évangéliste insiste sur deux verbes: appeler et envoyer. Autrement dit, l'appel précède toujours l'envoi et l'envoi dicte ou détermine toujours la nature de la mission. Aussi, dans cette péripécie, Jésus ne s'arrête à l'appel et à l'envoi. En vrai leader spirituel, Jésus donne les directives, les consignes missionnaires à ses apôtres, pour une évangélisation profonde et authentique. Il les envoie deux par deux, pour que leur témoignage soit accepté. Il proscribit tout encombrement matériel. Car Dieu étant le premier et le vrai missionnaire, l'homme n'est qu'un instrument et il ne doit compter que sur Lui; nonobstant les tribulations et les avatars de la mission.

Bien-aimés, la mission se poursuit aujourd'hui. Les conditions pour annoncer Jésus et pour toucher les cœurs sont les mêmes: être soi-même habité par Jésus, ce qui suppose de vivre avec Lui; vérifier cette communion avec Jésus par la vie sacramentelle et la charité fraternelle; porter Jésus aux hommes avec sa puissance de libération et de guérison. N'oublions pas que la société est et reste le lieu par excellence de la résonance de la Parole de Dieu. Ceci dit, le serviteur de Dieu s'y distingue, en dénonçant la mauvaise gestion, les vices et les handicaps, et là, ne sort pas, ne dévie pas son rôle. La Parole de Dieu à vraie dire, est un engagement politique, mais apolitique. C'est-à-dire la gestion spirituelle (par la foi et la morale chrétienne) de la chose publique qui ne dépend pas du pasteur, mais de la révélation et diffère de loin du tintamarre du politicien. Alors que le Seigneur, en ce jour, fasse de nous des missionnaires sans frontières.

ISP imprimerie Saint-Paul S.A. S.A. au capital de 24.250 000 C.F.A. - RCSM N° 07-03427 - N°J 122697-1/000276153 Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur BP 2528 - Tél. : (03 242) 68 672 48 37 C-e-mail: regis@isp2018.com - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

- Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements: Contactez: 06 672 45 27 Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09 Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Emulation scolaire

La Fondation MTN Congo offre des packs scolaires aux meilleurs élèves

L'éducation et la formation de la jeunesse congolaise, l'avenir de demain, restent au cœur des préoccupations de la société de téléphonie mobile MTN Congo qui ne cesse de multiplier des initiatives en faveur des jeunes, à travers sa Fondation. La dernière action en date a été celle de la remise par cette dernière, le samedi 30 juin et le mercredi 4 juillet derniers à Brazzaville, des packs scolaires aux élèves qui se sont distingués par leur travail, au titre de l'année scolaire 2017-2018, dans quatre établissements ayant utilisé, pour leur gestion efficace, le logiciel E-School.

Au cours de ces journées d'émulations scolaires, marquant ainsi la fin des activités pédagogiques et le début des grandes vacances, les élèves du Complexe scolaire Sainte Thérèse, dans le 7^e arrondissement Mfilou-Ngamaba, ont été les premiers récipiendaires. La cérémonie s'est déroulée en présence des parents d'élèves et des responsables de l'Inspection scolaire. Tous ont été sensibilisés sur les solutions E-School et Mobile Money proposées par MTN Congo. Remettant les packs scolaires aux élèves, Mme Claudia Dossou de la Fondation MTN Congo a fait savoir que c'est une façon pour eux d'encourager ces enfants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour occuper les premières places. Elle a demandé aux autres élèves de ne pas se décourager, mais de se mettre résolument au travail pour obtenir de bonnes notes.

La solution E-School Mme Dossou a aussi félicité l'équipe pédagogique pour la qualité du travail abattu et surtout la direction de l'établissement qui, avec le soutien gracieux de la Fondation MTN Congo, s'est dotée du logiciel E-School de gestion scolaire. Ce logiciel permet non seulement une gestion rationnelle et minutieuse de l'établissement, mais également un bon suivi des élèves. Désormais, tout est informatisé. Par exemple, avec E-School les parents reçoivent, en temps réels, les résultats scolaires de leurs progénitures. Les reçus des

paiements des frais scolaires sont informatisés. Aux établissements scolaires qui voudraient acquérir ce logiciel E-School, la Fondation MTN Congo le leur fait installer gratuitement, tout en formant les utilisateurs sur son fonctionnement.

A son tour, s'adressant à l'assemblée, notamment aux parents, Mme Stella Raïssa Mbaucaud du service Mobile Money (MoMo) de MTN Congo a présenté cette solution en insistant sur la nécessité pour chacun d'utiliser aujourd'hui ce service novateur dans les différentes transactions, comme le paiement, à partir de leurs téléphones, des frais d'écolage de leurs enfants



ou celui des factures d'électricité ou encore le réabonnement Canal+. La solution Mobile Money «La solution Mobile Money est simplement le paiement via votre téléphone mobile, sans vous déplacer. Il vous suffit de disposer d'une Sim MTN Congo, d'une pièce d'identité et d'un téléphone mobile, pour ouvrir un compte et le créditer», a expliqué Mme Mbaucaud, soulignant que MoMo offre de nombreux avantages, surtout en termes de gain de temps,



à bénéficier de la contribution de la Fondation MTN Congo, pour sa cérémonie d'émulation. Ici aussi, les élèves les plus brillants ont reçu des packs scolaires. Et les encadreurs, les enseignants, les parents et les élèves ont été largement édifés sur les solutions E-School et MoMo.

Avant de terminer sa ronde au Complexe scolaire Sainte-Anne de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement, la Fondation MTN Congo a rendu une visite surprise aux élèves du Complexe scolaire Le Rosier dont le promoteur, Raymond Loko, a manifesté de l'intérêt pour les solutions E-School et MoMo. A leur grande satisfaction, les élèves ont reçu quelques cadeaux de la Fondation MTN Congo.

A Sainte-Anne, l'ambiance a été très festive, malgré la canicule. Les élèves, notamment ceux du préscolaire, ont procédé avec talent à des récitals sur les valeurs de paix, d'amour, de solidarité et de tolérance, et à des jeux ludiques.

en évitant certains déplacements...

Toutefois, elle a tenu à préciser que ce n'est pas le crédit de communication dans son téléphone qui est converti en monnaie virtuelle. Il faut approvisionner son compte MoMo, en faisant un dépôt dans les points agréés MTN.

Le complexe scolaire Aimée Céleste, au Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement Mougali, a été le deuxième établissement

Sous les ovations du public, ces enfants de moins de 7 ans ont joué à la perfection une pièce de théâtre inédite. Pour leur brillante prestation, ils ont reçu tous, ainsi que d'autres élèves méritants, des packs scolaires prévus par la Fondation MTN. Après ces trois établissements scolaires, le tour est revenu au Centre scolaire Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, dans le deuxième arrondissement, d'accueillir la délégation de la Fondation MTN Congo. Ici, les meilleurs élèves ont également reçu de la Fondation, des packs scolaires en signe d'encouragement.

A travers cette remise de packs scolaires, la Fondation MTN Congo espère avoir contribué d'ores et déjà à la préparation de la future rentrée scolaire de ces élèves bénéficiaires.

MTN, everywhere you go!

Technologies de l'information et de la communication

Les réseaux sociaux sont des leviers de création de valeurs

Les réseaux sociaux, devenus pour certains de véritables médias sociaux, et dont la montée en puissance a été consacrée par internet, ont fait l'objet d'un colloque samedi 7 juillet 2018, à la préfecture de Brazzaville, sur le thème: «Réseaux sociaux: Quel apport pour un pays en voie de développement?».

Organisé par des jeunes congolais de la diaspora évoluant dans deux structures spécialisées dans le numérique: Nexcom-consulting et diapo-investigation, ce colloque a eu pour objectif de sensibiliser différentes catégories de l'opinion publique à la bonne utilisation des réseaux sociaux, pour en faire des leviers de création de valeurs et partant, une réponse à la problématique de la diversification de l'économie congolaise. Au menu des discussions, des thèmes aussi riches que variés. On peut citer: «L'écosystème du numérique: niches et opportunités», «Web journalisme: nouvelles formes de journalisme; déontologie contre désinformation», «Du social à l'économie: mutation des réseaux sociaux», «Réseau social», «Communication et stratégie marketing sur les réseaux sociaux», «Community management», «Présentation du projet Web social»... Luc Missidimbanzi, conseiller Télécom et numérique du premier ministre, développant le thème: «L'écosystème du numérique: niches et opportunités», a démontré



Christian Nex Satou

techniquement qu'un meilleur usage des réseaux sociaux peut contribuer au développement économique. Il a cité pour ce faire, entre autres, les secteurs du Foncier, de la Santé et de l'Enseignement supérieur qui, une fois numérisés, peuvent générer d'importantes ressources financières à même de soutenir l'économie congolaise. «Dans le domaine foncier, a-t-il indiqué, on peut créer une application pour identifier numériquement les propriétaires terriens ou encore vérifier l'authenticité des espaces vendus ou libres. Il en



Une vue de l'auditoire

va de même dans le domaine de la Santé et de l'enseignement supérieur où il manque des applications susceptibles d'optimiser la gestion du personnel et des finances.» Au-delà des conceptions farcies d'a priori, a affirmé Christian Nex Satou de Nex-Com-consulting, le numérique et les réseaux sociaux constituent un véritable secteur porteur de richesses sur lequel doit miser le Congo pour diversifier et renforcer son économie. «Les réseaux sociaux, dans d'autres pays, sont un formidable levier économique. Aujourd'hui, dans un contexte économique assez difficile au Congo où l'on parle de diversification de l'économie, nous sommes persuadés que les réseaux sociaux sont une réponse idoine à cette problématique.

A preuve, le Kenya, le Rwanda et Madagascar, qui ont fait le pari du digital, tirent pleinement profit de cette orientation stratégique», a-t-il soutenu. Un autre thème intéressant, le «Web journalisme: une nouvelle forme de journalisme, déontologie contre désinformation», a tenu en haleine l'auditoire. Antonin Bossoto, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, qui l'a développé, a fait la comparaison entre journalisme traditionnel et journalisme 2.0, pratiqué sur le Net, source de fake news. Il a souligné que le journaliste est amené à penser différemment, à écrire différemment contrairement aux bloggeurs. Ce colloque est le premier d'une longue série, a fait savoir Christian Nex Satou.

Viclaire MALONGA

Association Crème des anciens étudiants de l'université Marien NGouabi

Flavien Mabilia, président du bureau fédéral de Brazzaville

La «Crème» des anciens étudiant de l'université Marien NGouabi, fédération de Brazzaville, a tenu vendredi 22 juin 2018, son assemblée générale constitutive, sous la direction du président exécutif national, Parfait Iloki. En présence entre autres du directeur de cabinet du recteur de l'université Marien NGouabi, Joseph Yoka, et de quelques invités de marque. A l'issue de cette assemblée, un bureau fédéral de neuf membres a été mis en place, présidé par Flavien Mabilia et une commission fédérale de contrôle et d'évaluation de cinq membres dirigée par Elie Mpo.



Flavien Mabilia

Cette assemblée générale très attendue par les membres et sympathisants a regroupé près de 250 participants. Elle avait pour but essentiel de mettre en place les instances de la fédération de Brazzaville. Ainsi avant les élections, le secrétaire général chargé de l'organisation et de la mobilisation du bureau exécutif de la Crème, Elie Nongou, a présenté brièvement les statuts de l'association. Après des échanges fructueux, l'assemblée générale a élu président du bureau fédéral à l'unanimité, après consultation de la liste des candidats proposés par la présidence de la séance et l'assemblée générale, Flavien Mabilia. Itoua Ndinga, assure les fonctions de secrétaire à l'organisation et à la mobilisation. Et Jean Axel Mampouya celles de secrétaire chargé de la communication et des relations publiques. Elie Mpo a été élu président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation. Godefroy Elingou est son vice-président. Le président du bureau fédéral élu a pris solennellement l'engagement d'œuvrer pour l'unité, la solidarité et la fraternité des anciens étudiants de l'université Marien NGouabi. Après Brazzaville, la Crème, association de développement à caractère socio-culturel, se déploiera dans les départements et ira jusqu'à toucher la diaspora.

Pascal AZAD DOKO

Sécurité civile

Les Sapeurs-pompiers volent au secours d'une fillette et de sa maman, malade mentale

Le médecin-commandant Itoua Yoyo, chef de service secours médicalisés, le capitaine de police Janet Nsomi, chef d'Etat-major des sapeurs-pompiers de la capitale, et le commandant Anselme Ngalebaye, chef de service études et réglementation près la DGSC ont animé conjointement une conférence de presse mardi 26 juin 2018, à Brazzaville.

Ils ont sollicité, à l'occasion, au nom de la Direction générale de la Sécurité civile (DGSC) une aide des ministères des Affaires sociales, de la Santé, de la Promotion de la femme, de la Jeunesse ainsi que des ONG pour voler au secours d'une fillette de deux ans et de sa maman malade mentale en détresse, recueillis il y a peu dans une rue de la capitale. La maman se trouve présentement à l'Asile et la fillette à l'Orphelinat Yamba ngai. Le médecin-commandant Itoua-Yoyo a souligné que c'est un problème qui n'intéresse pas seulement la Sécurité civile mais également les autres services. Il a affirmé, par ailleurs, que l'enfant sera soumis incessamment à



Pendant la conférence de presse

des examens pour connaître son état de santé. De même qu'une enquête sera ouverte en vue de se rapprocher de la famille de la maman. Un suivi est en cours, et au cas où la maman recouvrirait sa santé, son enfant lui sera remis puisqu'elle ne cesse de le réclamer.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses Profitez-en!

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification

AON-006T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère de l'Equipelement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Dongou-Boucy Boucy dans le département de la Likouala.
3. Le Ministère de l'Equipelement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de terrassements et de chaussée.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2018);- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un

- dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après:
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15
9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre,
Emile OUOSSO

Vient de paraître

«Qu'est-ce qu'un entrepreneur social?» de Giresse Akono Gantsui

Auteur congolais et cofondateur du premier cabinet mondial d'entrepreneuriat social dénommé «Docteur Audit», Giresse Akono Gantsui vient de publier, aux Editions Jets D'Encre (France), «Qu'est-ce qu'un entrepreneur social?». Un ouvrage fin et pertinent sur la notion émergente et très actuelle d'entrepreneur social.

Le livre nous apprend qu'à la croisée du management non-profit et de l'entrepreneuriat, l'entrepreneur social est une figure émergente qui commence à faire parler de lui dans les milieux économiques comme académiques. Doté du «savoir-donner», l'entrepreneur social est un change-maker du changement social car, pionnier de l'innovation et des idées nouvelles, il se fait force motrice de la reprise économique et de la croissance du monde social. Pour mieux comprendre ce change-maker altruiste qui tente de changer le monde, cet ouvrage décrypte les origines, les caractéristiques, les promesses et les limites potentielles de l'entrepreneuriat social. «L'entrepreneur social peut, dès lors, s'afficher fortement comme une alternative complémentaire et nécessaire à l'économie de marché et au capitalisme traditionnel. Dans un contexte où les solutions apportées par les États ou

les organisations caritatives ne semblent pas, seules, assez efficaces, l'entrepreneur social apparaît comme un individu majeur, qui mérite largement que l'on s'y intéresse», dit un extrait du livre. L'objectif de cet ouvrage, basé sur une revue de la littérature et une approche pratique, est de présenter le concept d'entrepreneur social, afin de mieux saisir son positionnement par rapport à un monde complexe en pleine mutation. Agé de 27 ans, Giresse Akono Gantsui est expert certifié en ingénierie entrepreneuriale et management des organisations. Postulant au prix Nobel en économie et expert économiste en bonne gouvernance et corruption, il est à l'origine de plusieurs théories souvent présentes dans ses écrits telles que la théorie de la pyramide entrepreneuriale, la théorie sur la médecine organisationnelle, la théorie de l'exemplarité pyramidale et la théorie du triangle vicieux



Giresse Akono Gantsui

de la corruption. Il a publié, en 2016, «L'Audit Interne: Médecine des entreprises et des organisations». De par ses travaux de recherche consignés dans plusieurs de ses publications, Giresse Akono Gantsui a apporté une révolution remarquable dans la nouvelle conception du management social des organisations. Il est 3^e du classement mondial GRAM des innovateurs en management et lauréat du meilleur ouvrage de Management en 2015. Composé de 102 pages, le livre «Qu'est-ce qu'un entrepreneur social?» est disponible en librairie au prix de 13,50 euros.

Véran Carrhol YANGA



La couverture du livre

1^{ère} édition du Festival des arts gastronomiques

L'appel à candidature est lancé

En août prochain, Brazzaville vibrera au rythme de la première édition du Festival des arts gastronomiques. L'appel à candidature pour la programmation au festival est ouvert. Dans le cadre de son organisation, l'Association pour le Développement Economique et Social, en sigle A.D.E.S., procède à un appel à participation pour une programmation, du 11 au 21 juillet 2018. Profils recherchés: petits restaurateurs (mets et vins de terroir), stylistes (modèle africain), artistes-musiciens (traditionnel et moderne), etc. Jeunes bénévoles: hôtesses, agents de sécurité et de surface. Pour tout renseignement: 17, avenue Lénine, Mougali, Brazzaville; Tél.: 22 613 98 28; e-mail: adesbouadi89@gmail.com De lundi à vendredi, de 9H à 16H; samedi de 9H à 12H. Les places étant limitées, seuls les candidats retenus seront contactés.

Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, NOTAIRE
Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien», OCH Mougali III, Brazzaville, République du Congo; Tél.: (242) 06651 13 85/04 411 87 14
E-mail: etudemakumbu@gmail.com / Brazzaville, le 03 juillet 2018

ANNONCE LEGALE
SOCIETE PROFAS INNOV CONGO
En sigle SPI CONGO
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Capital: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: n°1300, rue Vindza, Plateau des 15 ans, Mougali/Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, 20 juin 2018, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le 21 juin de la même année sous le folio 114/3, n°1092 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbre de Poto-Poto, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: SOCIETE PROFAS INNOV CONGO, en sigle SPI CONGO;
FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (1 0.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), libérées par l'Associé unique;
SIÈGE SOCIAL: n°1300, rue Vindza, Plateau des 15 ans, Mougali-Brazzaville, en République du Congo;

OBJET SOCIAL: protection anticorrosion des structures métalliques; entretien et nettoyage des locaux et bureaux; bâtiment-travaux-publics; génie civil.
DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;
GERANT: Monsieur BIBOUSSY-PROFAS Astha-Sedan;
IMMATRICULATION: le 26 juin 2018, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2018-B 13-00039.

Pour avis,
Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU.

85^e anniversaire/Monsieur Edouard EBOUKA-BABACKAS, Ancien Ministre, Douanier à la retraite

Le samedi 14 juillet 2018 marquera tes bougies!

Nous rendons grâce au Seigneur pour la longévité qu'Il te prête car ainsi il nous comble de ses merveilles.

Nous, ta femme, tes enfants, tes petits-enfants et au-delà tes proches dans le sens admis de l'amitié intergénérationnelle.

Sache que tu es pour nous tous le Patriarche empli de sagesse, de générosité et de joie de vivre!

Un être exceptionnel riche de qualités pour nous qui en ce jour béni te renouvelons notre profonde affection!

Joyeux anniversaire!

La famille EBOUKA-BABACKAS

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
B.P.: 1674, Tél: (+242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.moungue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

KIM & Co S.A.R.L.U.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: Lotissement Jardins de Bacongo, CASE 34 B,
Arrondissement II BACONGO, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du vingt-cinq juin deux mil dix-huit, enregistré le même jour, sous folio 116/3 et numéro 1099 à la recette d'impôts de Poto-poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** KIM & Co;
- **FORME:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **OBJET:**
 - La construction de bâtiment, le génie civil;
 - Les travaux publics;
 - Le commerce des matériaux de construction;
 - Le commerce des fournitures de bureau et des consommables informatiques;
 - Le commerce de l'habillement et des produits cosmétiques;
 - Les Prestations de services et divers;
 - La location pour le compte de sa clientèle, de moyens de transports, la réservation de chambres dans des établissements d'hébergement touristique, la délivrance de bons d'hébergement et/ou de restauration;
 - La prestation de services liés à l'accueil touristique, notamment l'organisation de circuits, de visite de villes, de sites ou de monuments historiques, le service de guides et d'accompa-

- gnateurs de tourisme;
- L'Import-export;
- **SIEGE SOCIAL:** Lotissement Jardins de Bacongo, Case 34 B, Arrondissement II Bacongo, Brazzaville (République du Congo);
- **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire le vingt-cinq juin deux mil dix-huit et enregistré à la recette d'impôts de Poto-poto, le même jour, sous folio 116/4 n°1100, atteste que le souscripteur a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;
- **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 26 juin 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B 13-00037;
- **DEPOT LEGAL:** le 26 juin 2018, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville;
- **GERANCE:** Madame HARR'MET-KIMBOUA-LA Edine Marline est nommée gérante, pour une durée illimitée.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE,
Notaire.

GS AUTOMATION

Succursale immatriculée au RCCM Pointe-Noire sous le numéro: GC/PNR/13 B 898
Siège social: 387, Boulevard Loango, B.P.: 5933, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'INSERTION

DEMISSION DU REPRESENTANT LEGAL
NOMINATION DU NOUVEAU REPRESENTANT LEGAL
MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date à Rome (Italie) du 3 Janvier 2018 portant démission du représentant légal, Monsieur Claudio Sperindio de la société GS Automation Congo Branch, et l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date à Rome (Italie) du 14 Juin 2018 portant modification du siège social;

les actes de gestion dans l'intérêt de la société.

2- Les associés ont décidé de modifier leur siège social qui jadis était sis Zone Portuaire, B.P.: 1192, au quartier MSF, Bloc 36, villa 712; Pointe-Noire, est désormais situé au 387, Boulevard Loango, B.P.: 5933, Pointe-Noire, République du Congo.

Conformément aux dispositions de l'article 327 et suivant de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique de l'OHADA, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Dépôt légal de l'acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 Juin 2018.

Les mentions modificatives ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 Juin 2018, sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B 898.

1- Suite à la démission de Monsieur Claudio SPERINDIO, les associés ont nommé un nouveau représentant légal de la société GS Automation Congo Branch, Monsieur Mariano Giorgi, de nationalité Italienne. Il accomplira tous

Pour insertion
La Gérance.

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage apt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97
GIE BTDC/EAT MAURO/SOCOBA
Groupement sans capital
Siège Social: 397, Boulevard de Loango, Centre-ville
RCCM CG/PNR/16 C 11
Pointe-Noire, République du Congo
Journal de La Semaine Africaine n°3655 du 10 Janvier 2017

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2018 du Groupement d'Intérêt Economique BTDC/EAT MAURO/SOCOBA, il a été procédé à:

*Renouvellement du mandat des Administrateurs: Le mandat des Administrateurs a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2019;

*La prorogation de la durée de vie du Groupement: L'Assemblée décide de proroger la durée de vie du GIE de 18 mois et 24 jours, soit jusqu'au 31 décembre 2019;

*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités .

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18 DA 2186 du 12 juin 2018.

*Modification de l'article 4 du contrat constitutif du Groupement: L'article 4 a été modifié conformément à la nouvelle durée de vie du Groupement d'Intérêt Economique ;

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 12 juin 2018.

Pour avis.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES
MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail *Progrès

Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

**Avis d'appel d'offres N°: F-AON-002-MAEP-CGMP-2018
Acquisition et installation des décortiqueuses du riz**

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 201 du 13/06/2018.
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a obtenu du Gouvernement Congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2018, afin de financer le projet «Développement de la filière riz» et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n°: F-AON-002-MAEP-CGMP-2018.
3. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des décortiqueuses du riz.
4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, secrétariat permanent de la CGMP, secretariatpermanent-maep@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois à côté de l'hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00.
6. Les exigences en matière de qualification sont:
 - Etre en mesure d'assurer le préfinancement de 80 % du coût du marché;
 - Expérience générale : Avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires au cours des trois

- (03) dernières années ;
- **Expérience spécifique:** Avoir réalisé au moins une (01) fois le même type de marché au cours des trois (03) dernières années.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois (rez de chaussée, porte N° 103 Cellule de Gestion des Marchés Publics, CGMP/MAEP) à côté de l'hôpital Mère et enfant Blanche Gomes, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00, contre un paiement non remboursable de 125.000 FCFA.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois (rez de chaussée, porte N° 103 Cellule de Gestion des Marchés Publics, CGMP/MAEP) à côté de l'Hôpital Mère et enfant Blanche Gomes, au plus tard le 27 Juillet 2018 à 12H30.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois à côté de l'hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, 1er étage, salle de réunion le 27 Juillet 2018 à 13H30.
10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1.000.000 de Frs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 22 juin 2018
Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche, Personne Responsable
des Marchés Publics,
Henri DJOMBO

Société de téléphonie mobile Airtel Congo

Les associations des consommateurs sensibilisées à l'encadrement tarifaire

Le Directeur Marketing de la société de téléphonie mobile Airtel Congo, M. Serge d'Oliveira a fait une communication à l'endroit des responsables des associations des consommateurs. C'était le vendredi 6 novembre 2018, à la Direction Générale de cette société, au centre-ville de Brazzaville. Au centre de cette communication: la mise en chantier de nouvelles mesures de tarification qui, non seulement suscite les inquiétudes des consommateurs, mais place aussi les opérateurs de téléphonie mobile devant un dilemme: l'exigence de la qualité du réseau qui va de pair avec le coût des charges.

Plusieurs représentants des associations des consommateurs ont répondu à cet appel, afin de recueillir les informations nécessaires à la source et dissiper les plaintes de leurs membres: l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (OCDC), que dirige Mermans Babounga; l'Action pour la défense des intérêts du consommateur congolais (ADIC), représentée par Ngouédi Makita, le secrétaire général; La Voix du consommateur (AVC), par François Ngassaki, le vice-président; l'Association congolaise des consommateurs (ACC), par Eric Malonga-Malonga, le président; l'Association congolaise pour la défense des droits du consommateur (ACDDC), par Francis Ngakosso, le président.

M. Serge d'Oliveira a tenu à préciser qu'avant d'arriver à cette mesure, il a fallu recueillir les données statistiques en termes de plaintes sur la qualité du réseau. La discussion a été amorcée en novembre 2017, avec l'autorité de Régulation (ndlr: l'Agence de régulation des postes et

communications électroniques, ARPCE). «A cette période, pas de plaintes. C'est à partir de la mise en chantier de la mesure en janvier 2018, et ce, jusqu'en mai que cela a suscité les interrogations des consommateurs», a-t-il fait remarquer. Face à cette situation, a-t-il poursuivi, «il a fallu qu'on ajoute de la capacité pour améliorer la qualité du réseau, tout en sachant que le coût à Congo Telecom est excessif. Le diagnostic a été simple, axé sur une base de 31000 abonnés concernés par cette hausse. La performance, c'est la vitesse et les besoins, aussi soutenables qu'ils peuvent être, ne sont pas les mêmes chez tous les opérateurs. L'objectif est que l'opérateur et le consommateur ne soient pas lésés.»

Le principal orateur est aussi revenu sur l'importance de cette rencontre qui ne doit laisser aucun nuage dans les esprits de ses partenaires. «L'objet de cette réunion a été d'apporter plus d'éclaircissements sur l'encadrement tarifaire qui a eu lieu au cours du mois de juin 2018. Mais aussi de rappeler aux abonnés ou de les informer que la promo 1GB à 1000 Francs CFA a été



Serge d'Oliveira

tarifaires», a-t-il expliqué. Au terme de cette communication qui n'a pas suscité de débats passionnants, M. *maintenant de notre responsabilité de faire le monitoring, parce que entre ce qu'ils disent et ce qui va se faire n'est*



Après la communication

remise en place, et est valable jusqu'au 31 juillet 2018. Mais, écoutez! Avec les changements actuels, aujourd'hui, par rapport à la réforme tarifaire qui était demandée avec prix appliqués, à date, nous n'avons pas pu atteindre les objectifs fixés par l'Agence de régulation. Certes, il ya eu un effort louable qui a été fait et puis, cet objectif n'est pas



Les représentants des associations des consommateurs



Mermans Babounga

d'actualité; car nous avons remis en place la promo de 1GB à 1000 Francs! Il faut attendre la fin du mois de juillet 2018 pour décider ensemble de ce que nous allons faire. Nous savons que le ministère des

Postes et télécommunications a instruit les opérateurs de restaurer 1GB à 1000 Francs, sans oublier de signifier cela aux clients. Actuellement, ce qui se fait, c'est la campagne d'information sur les réformes

Mermans Babounga, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, a dégagé son ressenti: «Nous pensons que cette réunion répond à nos préoccupations qui consistent à encourager les opérateurs pour pouvoir engager un travail de pédagogie par rapport à l'encadrement tarifaire qui est intervenu. Notre mission n'est pas seulement de défendre les droits des consommateurs, mais aussi d'aider l'opérateur à améliorer ses performances. Il nous a amplement développé les raisons pour lesquelles cela a été fait. Ce sera

pas évident, c'est là où les consommateurs doivent travailler pour essayer de faire le suivi et pour s'assurer que les tarifs lancés sont ceux-là qui sont effectivement appliqués.» Remerciant les invités pour leurs interventions, M. Serge d'Oliveira s'est senti satisfait d'avoir éteint les braises. «A l'instant, nous voulons être cohérents et crédibles à vos yeux. Nous reconnaissons n'avoir pas suffisamment communiqué. Les choses sont claires aujourd'hui», a-t-il conclu.



**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056